

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

N° 1 – FÉVRIER 2010

INFOS

www.cercle-democratique.org

➔ VISITE APÉRO POUR
LES LÈVE-TÔT

SAMEDI 13 MARS 2010
À 5H00 DU MATIN
AU MONT-SUR-LAUSANNE

➔ ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2010

JEUDI 18 MARS 2010
À 20H15
DANS LES SALLES DU CDL

➔ COLLOQUE

DUEL ET COMBAT SINGULIER
EN SUISSE ROMANDE

Dossier spécial

Réflexions sur les droits populaires

Le dossier en détail

- LE PEUPLE PEUT-IL TOUT DÉCIDER?
- LE DROIT D'INITIATIVE EST-IL EN DANGER?



Liaudet-Pial SA, écologiquement vôtre!



VIDANGES: Fosses diverses et sacs de route - **CANALISATIONS:** Curage, débouchage, réhabilitation, entretien, contrôle et repérage par caméra télévision couleur et radiodétecteur, captages - **DÉTARTRAGES:** Ebouages et entretien d'installations thermiques - **RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE:** Nettoyage et désinfection - **NETTOYAGES INDUSTRIELS:** Haute pression et très haute pression de 1'500 à 2'500 bars - **CURAGES DE FIN DE CHANTIER** - **SERVICE 24H/24**



0800 621 621
Le numéro gratuit pour
atteindre tous nos sites

Chemin du Chêne 21 · 1020 Renens · Tél. 021 633 10 70 · Fax 021 633 10 79
www.liaudet-pial.ch

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 1 | Février 2010



Adresse de la rédaction
Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
CCP 10-763-3
www.cercle-democratique.org

Rédaction
Pascal Nicollier

Conception graphique
Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Publicité et impression
PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
Fax 021 320 59 50
pcl@worldcom.ch

CDL Infos paraît 4 fois par an.

Tirage
1400 ex.

Changement d'adresse
A annoncer à la rédaction.

Page de garde:
Photo: Pierre-Alain Dorange

- 5 EDITO**
Toujours de nouveaux projets !
- 7 VISITE APÉRO POUR LES LÈVE-TÔT**
Samedi 13 mars 2010 à 5h00 du matin à la Boulangerie Polli au Mont-sur-Lausanne
- 9 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010**
Jeudi 18 mars 2010 à 20h15, dans les salles du Cercle
- 11 COLLOQUE**
Duel et combat singulier en Suisse romande
- 12 DOSSIER: RÉFLEXIONS SUR LES DROITS POPULAIRES**
Le Peuple peut-il tout décider?
Le droit d'initiative est-il en danger?
- 16 A L'ENCRE SYMPATHIQUE**
Illusions en trois dimensions
- 18 A VOTRE BONNE SANTÉ!**
Le Mal de dos
- 21 VUE DU CONSEIL**
Ne vous en faites pas... tout va bien?
- 22 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS**
Constant Fornerod (1819-1899)
- 25 ANNONCE**
Aux membres d'honneur et membres vétérans du CDL
- 27 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CDL**
du jeudi 12 mars 2009
- 32 CALENDRIER**



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE



Avec nous, vous pouvez aussi
activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la
Chambre fiduciaire



Avenue Ruchonnet 15 - Case postale 6135
1002 Lausanne

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39

Un seul
prestataire
pour tous
vos besoins...



www.lausanne.ch/sil

Services industriels

Edito

TOUJOURS DE NOUVEAUX PROJETS!



PAR OLIVIER MEUWLY
VICE-PRÉSIDENT DU CDL

Depuis quelques années maintenant, le CDL a affiché son ambition de servir de support de réflexion à un centre droite moderne et en phase avec la réalité d'aujourd'hui. Et il a très tôt annoncé son intérêt à soutenir le travail de rapprochement entre les partis libéral et radical.

Dans ce cadre, les travaux qu'il a initiés sur le plan historique ont des objectifs clairement « universels », et il continuera dans cette direction: les 7 et 8 mai prochains est programmé un colloque sur l'histoire du duel et du combat singulier en Suisse romande, agrémenté de démonstrations, qui devrait se révéler passionnant! En revanche, les nombreux séminaires « politiques » organisés sous sa houlette ou avec son appui ont pour mission d'alimenter une réflexion de centre droite hélas en panne depuis longtemps. Le premier de ces séminaires a eu lieu en avril 2008, lorsqu'une journée complète fut organisée sur le thème de l'État social. Des idées en sont sorties, qui guident encore aujourd'hui une pensée en reconstruction.

Avec la création du Mouvement libéral-radical (MLR) en février 2009, ce travail a pris une nouvelle ampleur, sous la direction de ses coprésidentes, M^{mes} Labouchère et Luisier

Brodard. Mais le CDL n'a pas quitté la scène: il a soutenu un séminaire tenu le 8 mai 2009 à Bussigny où, devant 80 personnes environ, ont été abordés les grands problèmes auxquels nous devons faire face, sous un angle plutôt théorique. Et le 22 août suivant, à Morges, a eu lieu un autre séminaire, conçu comme le prolongement « pratique » de la rencontre de mai et qui a réuni une centaine de participants. A cette occasion dix ateliers, animés par des représentants éminents du PLV et du PRDV, ont traité de questions plus concrètes: des idées ont émergé qui nourriront à l'évidence le futur programme du MLR!

Le CDL est heureux d'avoir contribué, par un biais ou un autre, à ce travail de recomposition d'un mouvement politique ballotté par les avanies du temps présent. C'est sa vocation, et il compte bien ne pas y déroger. En flanquant ce labeur, d'activités conviviales, car la politique ne s'épanouit que dans la bonne humeur, et de soutien à la recherche historique, le CDL creuse son sillon et prépare déjà de nouveaux projets. Ainsi, les 12 et 13 novembre 2010, il organisera avec un important Think Tank zurichois (le Liberales Institut) un colloque sur l'histoire et la nature du libéralisme suisse: une nouvelle étape dans le développement du CDL! ●

R+
MB

ROSSIER + BIANCHI SA

CH. DES TROIS-PONTS TÉL. 021 634 16 85 – FAX 021 635 20 81
CASE POSTALE 54 E-MAIL: rossierbianchisa@bluewin.ch
CH-1024 ÉCUBLENS INTERNET: www.rossierbianchi.ch

**MARBRES PIERRES GRANITS
RAVALEMENT DE FAÇADES**

H. Milliquet

SERRURERIE

Clôtures

Vitrerie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 19
1004 Lausanne



Pompes funèbres CASSAR SA

Les Régionales

Rue du Tunnel 7	1005 Lausanne	021 329 08 10
Rue du Temple 1	1040 Echallens	021 882 13 35
Rue St-Louis 2	1110 Morges	021 801 06 08
Rue St-Bernard 11	1510 Moudon	021 905 28 28

Deville mazout sàrl *deville en villages assure bon chauffage!*
Avenue de Longemalle 17
1020 Renens
Tél. 021 635 92 71

Visite
-apéro

Samedi 13 mars 2010
à **5 heures** du matin

POUR LES
LÈVE-TÔT!



Boulangerie et pâtisserie:

POLLI A. SA

Ch. de Maillefer 38
1052 Le Mont-sur-Lausanne



La boulangerie sera en pleine effervescence et vous aurez donc l'occasion de voir comment votre pain se prépare le matin avant d'être distribué dans les magasins.

La visite sera suivie d'une dégustation. Petit déjeuner dans le fournil à bois du Mont-sur-Lausanne.

Plus d'information sur: www.boulangeries-polli.ch

Uniquement sur inscription à l'adresse inscription@cercle-democratique.org ou par téléphone au 021 320 80 21 / par fax au 021 320 60 86.

Attention! Délai d'inscription: 5 mars 2010

Pour tous vos imprimés
adressez-vous A



Av. Ruchonnet 15 – 1003 Lausanne
Téléphone 021 317 51 95 – Fax 021 311 61 05 – E-mail: imprivaud@vtx.ch



INTERMANDAT
société fiduciaire

Intermandat S.A. est une société fiduciaire indépendante spécialisée dans la révision, la fiscalité, les expertises comptables et le conseil d'entreprise.

Avec une équipe de plus de 30 spécialistes, nous sommes, depuis 35 ans, à l'écoute constante de l'économie romande, de ses entreprises et de leurs dirigeants.

Intermandat SA
société fiduciaire
Petit-Chêne 38
Case postale 610
1001 Lausanne

Tél. +41(0)21 340 69 10
Fax +41(0)21 340 69 49
info@intermandat.ch
www.intermandat.ch

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Assemblée générale 2010

Les membres du Cercle Démocratique Lausanne sont convoqués en assemblée générale le:

JEUDI 18 MARS 2010 À 20H15
DANS LES SALLES DU CERCLE, MAISON VAUDOISE,
PLACE DE LA RIPONNE 1 – LAUSANNE.

L'assemblée est réservée aux membres du CDL.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2009
2. Assermentation des nouveaux membres
3. Rapport du Président
4. Rapport d'activité des commissions:
 - Bulletin, conférences
 - Divertissements
 - Visites-apéros
 - Santé & social
 - Commission juridique
 - Tir + remise des prix
5. Hommage aux membres décédés
6. Comptes 2009
 - 6.1 Rapport de la commission de vérification des comptes
7. Cotisations 2010
8. Budget 2010
9. Elections statutaires
 - 9.1 du président
 - 9.2 du comité
10. Election de la commission de vérification des comptes 2010
11. Election du porte-drapeau
12. Membres vétérans 2009
13. Propositions individuelles et divers (*toute proposition doit être annoncée au comité au moins quinze jours avant l'assemblée selon l'article 22 des statuts*)

A l'issue de cette assemblée générale, une verrée vous sera offerte par le CDL.

DÉPANNAGE
24/24
7 jours sur 7

NP

NOVERRAZ + PITTELOUD SA

entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch ☎ 021 320 31 71

USPI+
Union Suisse des
Professionnels de l'Immobilier

1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

SICOSA SA

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE

lunetterie
Claude
opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres



Boand
& Maccagni sa

- **Dépannage et entretien**
- **Transformation**
- **Concessionnaire eau et gaz**
- **Devis et études**
- **Maîtrise fédérale**

Fax 021 646 86 42

INSTALLATIONS SANITAIRES – Pontaise 23 – 1018 LAUSANNE 18 – Case postale 62 – Tél. 021 646 80 80

Le colloque

➔ OLIVIER MEUWLY, VICE-PRÉSIDENT CDL



DUEL ET COMBAT SINGULIER EN SUISSE ROMANDE

Nos sociétés démocratiques se sont habituées à régler les conflits qui opposent leurs membres par la discussion, devant des tribunaux légitimés à trancher les différends. L'actualité le montre, dans un tel contexte, la violence est mal perçue, semble ranimer des sentiments nauséabonds que l'on préfère éjecter dans les tréfonds de notre mémoire collective, ou est observée comme une résurgence des temps barbares. Pourtant, si lutter contre la violence constitue un objectif normal de nos sociétés, on ne peut se cacher qu'elle fait partie de notre histoire et qu'en ignorer ses formes ne rendra pas le monde meilleur. Au contraire peut-être...

Parmi ces méthodes que notre modernité hésite à observer avec horreur ou amusement, figure le duel. Ce type de combat a disparu aujourd'hui, sinon dans le langage courant, où les duels d'artillerie le disputent aux duels oratoires... Mais c'est oublié que le duel a longtemps fonctionné comme un élément structurant d'une société en train de se construire, de s'inventer un droit capable d'apaiser pacifiquement les conflits. Dans des sociétés où la violence faisait partie du quotidien, ne serait-ce que par les dures réalités de

la vie, le duel apparaissait comme le moyen le plus efficace de mettre un terme à certains types de conflit. Et dans des sociétés où l'humain cherchait encore sa place face à Dieu, le duel a pu surgir comme l'arbitrage suprême: le vainqueur ne peut avoir tort devant le Tout-puissant, qui a bien dû guider sa main!

Au fil des siècles le duel perdra sa signification juridique pour se confiner dans les affaires d'honneur, un lieu intime où le juge n'est pas forcément bienvenu. Affaires politiques, affaires de cœur, basses calomnies: dès qu'est froissé l'ego, sublimé par la nouvelle dimension qu'acquiert progressivement la liberté individuelle, surtout après la Révolution française, seules les armes peuvent laver l'affront! La société bourgeoise qui s'impose peu à peu au cours du XIXème siècle n'aura alors aucun scrupule à puiser dans l'arsenal de l'Ancien Régime et brandir la noble épée (ou le plus bourgeois pistolet...) pour répondre à des provocations pour lesquelles les institutions judiciaires, fleurons des démocraties, ne paraissent subitement plus compétentes... Ce seront les codes pénaux démocratiques qui finiront par proscrire le duel, plus efficacement que les édits de Richelieu!

La Suisse en général, et la Suisse en particulier, ne sont pas restées à l'écart de ce mouvement. Notre région a ainsi connu son lot de duels, au fil des siècles. C'est ce pan souvent relégué dans les anecdotes de notre histoire que le présent colloque entend faire revivre. Il ne se limitera toutefois pas au duel, mais explorera aussi d'autres formes du combat singulier. C'est au moyen des techniques développées pour ce dernier que les duels se réglèrent, avec les adaptations que pouvaient exiger des contextes particuliers, comme les duels estudiantins! ●

LE PEUPLE PEUT-IL TOUT DÉCIDER?

➔ PASCAL NICOLLIER

Quelques récents débats – voire votations – populaires ont mis en relief le problème posé par les limites aux droits du Souverain. La valeur d'un vote populaire paraît au premier coup d'œil intangible et irréfutable. Du moment que le Peuple décide démocratiquement, il a le droit de s'autodéterminer, soit de s'organiser comme il l'entend. Pourtant, à y regarder de plus près, cette affirmation est sujette à débat: le Peuple peut se tromper malgré lui; il peut aussi ne pas percevoir avec justesse les effets d'une propagande sur lui-même. Si le système suisse était bien adapté à la formation d'une opinion populaire par le passé, la société de l'information et la mondialisation ont bouleversé la donne aujourd'hui.

Le droit suisse est encadré par un ensemble de règles supérieures: la Constitution et les traités internationaux. La première pour les droits fondamentaux qu'elle contient et les seconds pour les engagements que notre pays a pris vis-à-vis de l'extérieur. La prospérité suisse a été bâtie sur la Constitution mais aussi sur les relations que la Confédération a tissées avec le monde qui l'entoure.

Les droits fondamentaux

Les Radicaux ont inventé la Suisse moderne en 1848 en prenant pour modèle la Constitution américaine: une chartre de valeurs morales assortie d'une organisation fédérale de l'Etat. Las des querelles religieuses, les helvètes se sont appropriés cette nouvelle Confédération qui se révélait être un système politique performant et respectueux

des minorités. La Constitution fédérale est le fruit d'un équilibre subtil entre droits et libertés d'une part et leurs limites d'autre part. Avec le temps, il a été admis que certains droits devaient être élevés au rang de « droits universels », soit des droits intouchables pour quel que motif que ce soit. On peut y voir l'interdiction de la torture ou des exécutions capitales. On reconnaît aujourd'hui que les droits constitutionnels ont un « noyau intangible », soit une signification minimale à laquelle aucune atteinte n'est justifiable.

Le droit international

La Suisse doit aussi sa prospérité aux engagements qu'elle a tissés au plan international. Sa participation au Conseil de l'Europe et le respect de la Convention européenne des droits de l'homme démontrent de part

le monde que la Suisse est un havre de paix, de stabilité et de justice. Les autres conventions internationales, outre celles de Genève, garantissent que notre pays est respectueux des droits des minorités, des réfugiés, des travailleurs, des femmes ou des enfants, quelle que soit leur origine ou leur religion. Avec la libre circulation, la Suisse garantit que les européens sont traités de façon équitable et ouvre les portes du marché commun à ses citoyens dans de bonnes conditions. Ces engagements sont précieux: ils valorisent la place de notre pays dans le monde et sont le gage de notre prospérité.

Moins de démagogie

Pourtant, ces droits et principes séculaires qui ont fait le succès de la Suisse se heurtent aujourd'hui à l'instabilité de l'opinion populaire. Un crime odieux ou insupportable relayé par les médias et savamment instrumentalisé par les milieux politiques ne pourrait-il pas déboucher sur un vote populaire favorable au rétablissement de la peine de mort? Sans aller aussi loin, les nouveaux débats politiques suisses rabetotent avec toujours plus de profondeur l'édifice constitutionnel et les liens internationaux tissés par nos prédécesseurs. Des arguments rapides et simplistes joints à des

images « choc » remplacent la réflexion et le débat de valeurs qui prennent plus de temps et d'effort.

Plus de réflexion

Les moyens de communication de masse et la rapidité de leur diffusion, les émotions qu'ils véhiculent avec le son et l'image ne permettent plus de cultiver le débat populaire sur un terreau favorable. Il est grand temps que les partis modérés du centre reprennent de la voix et affirment leurs valeurs morales qui ont fait le succès de la « qualité suisse » que nous avons connue! Il leur revient de reprendre leur rôle de formation de l'opinion populaire avec une maîtrise du monde des médias d'aujourd'hui et de mettre à terre ceux qui font usage de la démagogie et de la manipulation. Cette mise à niveau de la façon de communiquer est essentielle pour que les partis modérés puissent retrouver la confiance et la fidélité de leurs électeurs auprès de qui ils doivent faire valoir leurs idées, empreintes de tolérance, de respect et d'équité. Car seul un Peuple correctement formé et informé dispose de l'aptitude à décider. C'est à ce prix que nous pourrions maintenir et renforcer la Suisse construite par nos aïeux, sur un ensemble de valeurs qui font sa force et sa prospérité. ●



→ OLIVIER MEUWLY
VICE-PRÉSIDENT DU CDL

LE DROIT D'INITIATIVE EST-IL EN DANGER?

On nous le serine depuis le 29 novembre: la mondialisation a bouleversé les cadres du 19^{ème} siècles dans lesquels ont été forgées les institutions suisses; avec l'essor des technologies de l'information, la démocratie d'opinion a acquis une instabilité qu'accroîtraient les droits populaires, trop sensibles à l'émotion; à notre époque, les droits fondamentaux établis dans des conventions internationales doivent seules décider ce qui est bien ou pas.

Évidemment, la situation a changé depuis 1874 et 1891, année où l'initiative populaire a trouvé place dans notre arsenal institutionnel! Évidemment, les technologies modernes modifient les processus « communicationnels » de nos démocraties! Évidemment, l'émotion fait partie de la politique! Mais elle n'a pas attendu Internet pour polluer maints débats... Évidemment, le peuple peut se tromper, avec ou sans initiative populaire!

Les droits fondamentaux sont aujourd'hui régis par des textes internationaux, c'est vrai. Mais le droit de participer à la conduite de l'État n'est-il pas lui aussi un droit fondamental? Les problèmes soulevés par l'initiative sur

les minarets montrent la difficulté d'harmoniser ces différents droits, lorsque l'on sort d'un cas d'application à un cas concret. A partir de quel moment la démocratie, au nom de laquelle est justifiée la protection supérieure accordée à certains droits, peut-elle devenir un problème pour ces fameux droits?

Le droit d'initiative est un droit complexe et, il est vrai, dangereux. La Suisse a connu nombre de propositions qui posent des questions douloureuses, qu'une démocratie parlementaire classique aurait permis de camoufler, subrepticement. Mais est-ce mieux ainsi? Je ne le crois pas. Les initiatives posent des questions que l'on ne peut plus faire semblant d'ignorer, et même si elles ne nous plaisent pas.

Admettons néanmoins qu'il est urgent de brider ce droit: où s'arrêtera-t-on cependant? On entend déjà souvent que certaines questions sont trop compliquées pour être confiées au peuple. Le nucléaire, les OGM: ce sont pourtant, et parfois, les mêmes personnes qui s'offusquent d'une décision, en l'occurrence malheureuse avec les minarets, qui sollicite l'avis de ce même peuple réputé incapable pour des suje... Et on ne parle même pas de l'initiative réclamant la suppression de l'armée: certains se demandaient d'ailleurs si une telle initiative pouvait être soumise aux citoyens; elle le fut quand même, et c'est tant mieux.

Et prier une instance internationale de se prononcer sur la pertinence d'un vote populaire ne fera qu'aggraver le mal que l'on prétend soigner! Là, la prochaine initiative pourrait bien demander le retrait de la Suisse de la Convention des droits de l'homme... Mais elle sera refusée, car l'histoire montre que les décisions populaires, sur la longue durée, ne sont pas exemptes d'une grande cohérence... ●



Régie
Chapuis sa

Gabriel Golay et Didier Golay
Administrateurs

Conseil immobilier et financier
Gérance et rénovation d'immeubles
Administration de PPE
Courtage
Remises de commerces

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00
www.regiechapuis.ch



Agréable, confortable, abordable...

... accès gratuit A l'Espace Bellerive Relax (sauna, hammam et fitness)

... vue sur le lac Léman et les Alpes

... parking privé et gratuit

... l'hôtel de tous vos séjours A Lausanne.

AVENUE DE COUR 99, CP 34
CH-1000 LAUSANNE 3
TÉL +41 21 614 90 00
FAX +41 21 614 90 01
WWW.HOTELBELLERIVE.CH
E-MAIL: INFO@HOTELBELLERIVE.CH



A l'encre sympathique

ILLUSIONS EN TROIS DIMENSIONS

→ MÉLANIE DESMEULES

J'ai rarement l'envie et encore moins souvent l'obligation de me confesser. Et ce d'autant plus, évidemment, si la confiance a un quelconque caractère public.

Alions donc directement à l'essentiel. J'éprouve quelques regrets à l'idée d'avoir apporté ma participation et ma caution au jackpot cinématographique du siècle.

A n'en point douter, tout le monde l'aura compris, c'est bien du film Avatar dont il s'agit. La nouvelle révolution en trois dimensions. L'aventure à 300 millions de dollars. La dernière folie en date du baron hollywoodien James Cameron.



Évidemment, j'ai la bonne excuse de ne pas avoir su résister à la curiosité et à l'attrait de la nouveauté. Ce n'est par contre qu'à demi-mot que j'avouerais la peu glorieuse satisfaction du besoin d'être de ceux qui en ont quelque chose à dire lors de la pause café ou du prochain dîner en ville.

Mon but n'est pas de vous freiner dans votre élan à destination de la salle de cinéma. En effet, j'admets que les prouesses technologiques réalisées par cette production sont indéniables. Par ailleurs, la beauté et la richesse du monde virtuellement créé sont assez époustouflantes et valent franchement le coup d'œil.

Néanmoins, je m'interroge. Est-ce vraiment encore du cinéma? Quelle place laisse-t-on au talent des acteurs, à cette capacité à restituer et nous faire vivre des émotions et des sentiments aussi vrais que dans le monde réel?

Il me semble en effet que la technique et les effets spéciaux devraient toujours être au service de l'histoire que l'on raconte et non l'inverse. A l'instar du film Le Seigneur des Anneaux qui, à mon sens, est un vrai chef d'œuvre puisque cette saga réussit la performance à la fois de nous raconter une his-

toire passionnante et émouvante et de rendre hommage au talent de Tolkien, le tout au travers d'une palette de personnages complexes et contrastés.

En l'occurrence, au cours du premier tiers du film, le spectateur est facilement aveuglé par le caractère novateur de l'expérience et les multiples stimulations visuelles. Néanmoins, plus on avance dans le film, plus on se doit d'admettre que le scénario n'est clairement pas à la hauteur du reste des ambitions affichées. Liste non exhaustive des reproches: une absence d'embarras à nous imposer nombre de situations incohérentes ou simplistes (les gentils et naïfs scientifiques contre les méchants militaires dépourvus du moindre scrupule), des caractères aux personnalités caricaturales ou inexploitées (la pauvre Sigourney Weaver n'y survit d'ailleurs pas) et des scènes parfois ridicules au point d'être comiques (un colonel « va-t-en-guerre, subtile et borné comme un âne, qui déguste son café américain debout dans son hélicoptère prêt à l'assaut »). Des éblouissements pour les yeux mais un léger goût amer dans la bouche.

L'avenir nous dira si les multiples dimensions de nos existences et de la vie peuvent coexister paisiblement. ●

LE MAL DE DOS

Qui n'a pas souffert un jour ou entendu des proches, des amis ou des collègues, se plaindre de douleurs de dos?

➔ **NORDINE BOUCHELARM**

Le mal de dos est souvent qualifié de « mal du siècle » et représente un problème de santé publique majeur qui coûte cher à l'économie suisse (3 milliards de francs par an).

Le mal de dos, un symptôme et non une maladie:

Le dos s'étend de la nuque aux fesses, mais le mal de dos est plus souvent assimilé aux lombalgies, douleurs au niveau des lombes, du « bas du dos » ou de la « région des reins ». Elles résultent le plus souvent d'une souffrance de la colonne vertébrale lombaire. Tous les éléments de la colonne vertébrale peuvent être lésés: vertèbres, disques, articulations, ligaments, muscles, etc. Ces douleurs peuvent également toucher des nerfs naissant dans la moelle épinière, on parle de névralgies, par exemple sciatique.

Dans la majorité des cas de lombalgies, votre médecin ne trouvera aucune cause précise et les examens complémentaires comme les radiographies, le scanner ou l'IRM sont dans les limites de la norme: on parle alors de lombalgies communes, aiguës ou chroniques en fonction de leur durée. Rarement, une cause identifiée, curable ou non, est mise en évi-

dence comme une fracture, une infection ou encore une tumeur. Dans ces cas, le traitement de la cause fait disparaître ou atténue les symptômes: antibiotiques, immobilisation voire intervention chirurgicale, radiothérapie.

Il existe cependant des facteurs de risque et des facteurs déclenchant ou aggravant le mal de dos: l'âge, la surcharge pondérale et certaines prédispositions familiales. Les traumatismes violents ou répétés lors de certains sports, le port de charges lourdes, la manutention ou des positions stressantes pour le rachis, les vibrations, des postures inadéquates augmentent le risque de lombalgie. Enfin, anxiété, conflit, dépression sont à la fois causes et conséquences du mal de dos.

Traitement

Quand le mal de dos est installé ou qu'il arrive brusquement, il y a plusieurs possibilités pour le soulager. Pour calmer la douleur, le médecin dispose de plusieurs traitements: antalgiques, anti-inflammatoires, décontractants musculaires. L'application locale d'une pommade ou d'un gel peut également compléter le traitement.



Lorsque les médicaments ne font pas d'effet et que la douleur est importante, les infiltrations peuvent être un recours. Cela consiste à injecter de la cortisone, directement à l'endroit de la douleur.

Prévention

Afin de prévenir le mal de dos, il est aussi nécessaire de renforcer sa masse musculaire. Cela doit aider le dos à faire face aux « chocs » qu'il peut subir. Mais attention, mieux vaut se faire conseiller par un spécialiste afin de développer ses muscles de manière équilibrée dans tout le dos.

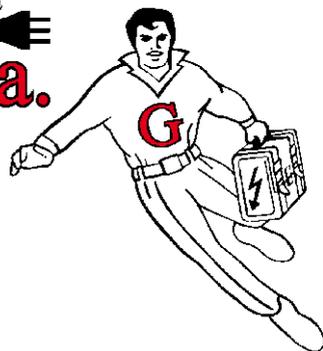
Par ailleurs, la pratique de la marche a des effets bénéfiques sur le dos, en développant sa capacité d'amortissement. La natation est également conseillée car elle sollicite et muscle tout le corps.

De même, la pratique du yoga a montré des effets bénéfiques sur le mal de dos, notamment lorsqu'il est dû au stress. En effet, elle permet d'acquérir une véritable connaissance de son corps et une bonne maîtrise de sa respiration. Elle pousse également à la décontraction. ●



Guy MAITRISE FEDERALE
Gaudard s.a.

ELECTRICITE
 TELECOM



TEL. 021 711 12 13 FAX 021 711 12 12
 CHAILLY 36 1012 LAUSANNE



Remy
 VOYAGES

CH-1006 LAUSANNE

info@remy.ch

www.remy.ch

« BVA Logistique,
 l'adresse exclusive
 pour une campagne
 de marketing réussie. »



Pimentez
 votre marketing direct !

BVASA
 LOGISTIQUE

L'assurance d'être ✓ u !

BVA Logistique SA
 Ch. de Maillefer 41 - case postale 32
 1052 Le Mont-sur-Lausanne
 Tél. 021 642 01 20 - Fax 021 642 01 21
 www.bva.ch



**Vue du
 conseil**

➔ GUY GAUDARD

NE VOUS EN FAITES PAS... TOUT VA BIEN?

La dernière année de la 1^{ère} décennie du 21^{ème} siècle s'est terminée sur le plan lausannois avec l'acceptation par une partie des élus d'un budget présentant un déficit de 18 millions de francs. Il faut souligner que durant cette période, à aucun moment l'exécutif ne s'est soucié d'amortir la dette abyssale de la commune qui aujourd'hui doit approcher celle du canton de Vaud, soit environ 3 milliards... Un bonnet d'âne est donc distribué à la majorité en place, qui jongle avec les deniers publics, comme le fait un chien dans un jeu de quilles!

Certains comportements indispensables à la survie d'une entreprise dans le secteur privé paraissent impossibles à appliquer en politique. J'en veux pour preuve l'achat de l'immeuble délabré de César-Roux 16 (destiné à accueillir un bistro social) pour 8 millions, actuellement laissé à l'abandon, et qui coûte plus de 300'000.-- annuellement à la Ville. Un projet de rénovation de ses façades et de quelques installations techniques estimé à 5 millions (+/- 30 %) est en cours. Il faut souligner que les travaux intérieurs feront l'objet

d'un appel d'offres futur. La transformation du théâtre dégradé de l'Arsenic, évaluée par les spécialistes de la Ville à 3 millions, devrait au final en coûter plus de 11. Il faut noter que cette parcelle aurait pu être valorisée en rasant cette halle et en construisant (avec une surface destinée au théâtre) un immeuble dévolu à notre administration, sans cesse à la recherche de nouveaux locaux. La gratuité offerte aux élèves lausannois habitant à plus d'un kilomètre de leur école (ceux qui paieront leur billet resteront sûrement debout aux heures critiques). L'augmentation régulière du nombre de collaborateurs de la Ville, qui avec plus de 100 engagements en 2009, continue à alimenter le puits sans fond que les rose-rouge creusent avec insouciance...

Ces exemples parmi d'autres doivent nous faire prendre conscience qu'il est important que les libéraux-radicaux, enfilent leur costard de « patrons » et renvoient en 2011, les grouillots de la majorité en place à leurs chères études..., et qu'à l'approche des élections qui se profilent, notre parti trouve la cohésion indispensable à conserver dans ses rangs les électeurs et les élus attirés par les objectifs de l'UDC (sécurité, immigration), alors que d'autres le seront par le programme d'Écologie libérale (environnement, énergie). Il est donc essentiel que les sensibilités de chacun soient respectées et valorisées; sinon, il sera inutile d'espérer changer quoi que ce soit. Les divisions seront trop grandes pour être représentatifs, consensuels, propositionnels et.... efficaces. ●

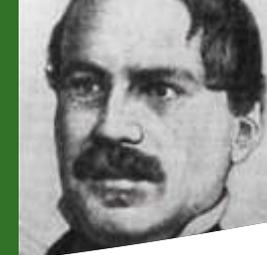
Les Grandes figures du radicalisme vaudois

→ OLIVIER MEUWLY

CONSTANT FORNEROD (1819-1899)

Né en 1819 à Avenches, Constant Fornerod se distingue rapidement par ses grandes capacités. Issu d'une famille qui avait participé activement à la Révolution de 1798, il suit un cursus universitaire qui le conduit de la Faculté de droit de l'Académie de Lausanne, puis à Tübingen, où il étudie également les sciences politiques, et à Heidelberg. Membre de la Société de Zofingue, il fait partie de ces étudiants qui, tout en restant fidèles à leur société et à ses espoirs de réunir tous les étudiants suisses sous la même bannière, adhèrent à un radicalisme de plus en plus marqué. L'apolitisme grandissant de la société ne les fera jamais changer d'avis et aucun Zofingien ne participera à la fondation de l'Helvétia, aux idéaux radicaux marqués en 1848. En 1848, il acceptera de soutenir cependant cette société, en devenant, avec Eytel et Meystre, membre honoraire. En fait, seul Meystre se révélera un vrai soutien pour la jeune société; Eytel aura des relations tendues avec elle, alors que Fornerod n'en aura sans doute aucune.

Professeur de droit romain à l'Académie de Lausanne et rallié aux révolutionnaires radicaux en 1845, Fornerod se voit confier par Druey la chancellerie du Conseil d'Etat et est élu au Conseil d'Etat quelques mois avant que son bienfaiteur ne soit appelé au Conseil fédéral. Il succède en effet, au printemps 1848, au défunt Jules Vulliet, déjà aux avant-postes lors de la Révolution de 1830 et membre du gouvernement radical dès les journées de février achevées. Vulliet, durant les débats constitutionnels, avait toutefois manifesté un sens de la discipline mesuré, en militant contre l'initiative populaire. Il avait fallu une série d'assemblées populaires, entre les deux débats au Grand Conseil, pour ramener le gros des députés radicaux de la campagne à de meilleurs sentiments à l'égard des contraintes de la souveraineté populaire... Pas de crainte de ce type avec Fornerod qui, attaché aux idées de Druey, se plie sans difficulté aux rigueurs de la politique gouvernementale. Brillant et ambitieux, prési-



(chronique disponible sur
www.cercle-democratique.org)

présentations diplomatiques dans les pays limitrophes. Comme président de la Confédération, en 1857, il a à mettre un terme à la crise entre la Suisse et la Prusse après les événements de Neuchâtel et, la même année, observe le Conseil national infliger un camouflet au Conseil d'Etat de son canton, à propos de l'affaire de la ligne Lausanne-Fribourg. Partisan dans une large mesure de Stämpfli et de ses visées annexionnistes envers la Savoie en 1860, il devra intervenir personnellement, en 1864, à Genève, canton au bord de la guerre civile après des élections au gouvernement qui ont dégénéré en bataille rangée du côté de Saint-Gervais.

Fornerod quitte le Conseil fédéral en 1867 pour se lancer dans les affaires. Il prend la tête d'un grand établissement financier à Genève, le Crédit franco-suisse. Il va s'établir à Paris quand cette compagnie se replie sur la France. Mais ce transfert n'améliore pas la situation de la banque, sur le point de s'écrouler, sous le poids d'une faillite frauduleuse. Fornerod séjourne en prison puis retourne en Suisse, où il trouve un modeste emploi auprès de la compagnie du Jura-Simplon. Il décède, ruiné, en 1899. ●

dent du Conseil d'Etat en 1851, élu au Conseil des Etats la même année, il sait se fondre dans le moule et se profiler comme un successeur possible de Druey. Mais, lorsque ce dernier décède, en 1855, les radicaux pensent plutôt à Briatte ou à Blanchenay, deux révolutionnaires blanchis sous le harnais. Fornerod bouscule les usages et, jouant de sa position de président de la Chambre haute, se fait élire, à la barbe de ses contradicteurs, conseiller fédéral. Les Vaudois en seront fort contrariés.

Chef du Département du commerce et des douanes en 1855, 1856 et 1858, du Département des finances de 1859 à 1861, du Département militaire en 1862 et de 1864 à 1868, Fornerod dirige le Département politique en même temps qu'il préside la Confédération, en 1857, 1863 et 1867. Il sera toujours attentif à faire respecter la neutralité de la Suisse en faisant ouvrir des re-

RECRUTEMENT

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres!
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle!

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL »!

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.



MAZOL
021 799 92 92

Mazout avantageux!
Livraison 7 jours sur 7
en toute saison, demandez une offre!

BRAUCHLI SA CHAUFFAGES

Av. de Morges 35 – 1004 Lausanne
Tél. 021 623 69 90
Fax 021 623 69 97



- Etudes et réalisations de tous systèmes
- Service de dépannage et d'entretien
- Nettoyage des installations

Rue du Jura 8 – 1800 Vevey
Tél. 021 923 51 51
Fax 021 923 51 54

diémand sanitaire

www.diemand.ch

JOSEPH DIÉMAND SA UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch

VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

PROPRIÉTAIRE DE VIGNOBLES RÉPUTÉS



artisans du vin depuis 1854

OBRIST SA, Av. Reller 26, 1800 VEVEY

Tél. 021 925 99 25 - Fax 021 925 99 15 - www.obrist.ch - obrist@obrist.ch

Annonce

AUX MEMBRES D'HONNEUR ET MEMBRES VÉTÉRANS DU CDL

Par ces quelques lignes,
je vous informe que je veux
organiser spécialement
pour vous, quelques
rencontres afin que l'on
puisse ensemble se souvenir
de tous les bons moments
passés dans les différentes
activités de notre Cercle.

Je ne veux pas créer une nouvelle section des « vieux » mais bien plutôt essayer de réunir à nouveau anciens et nouveaux membres afin de transmettre cette fibre démocratique qui animait les réunions du Cercle dans les années 90!

J'espère que vous ferez bon accueil à mon idée et comme première rencontre, je vous propose notre prochaine assemblée générale ou je vous réserve une petite surprise gustative, spécialement pour vous

Je prendrai la peine de vous écrire personnellement avant cette prochaine échéance.

Dans l'attente de se retrouver, je vous souhaite une très bonne année 2010. •

 **ALAIN RICHARD**
VOTRE ANCIEN PRÉSIDENT

aerovent sa

**VENTILATION
CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Ch. de l'Esparcette 4
1023 CRISSIER
Tél. 021 637 79 00
Fax 021 637 79 01

Le Bugnon
1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 22
Fax 021 903 35 23

Service après-vente : tél. 021 903 35 18

www.aerovent.ch

**aerovent
service sa**

VENTILATION – CLIMATISATION

– MAINTENANCE
– DÉPANNAGES

Le Bugnon
1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 18
Fax 021 903 11 74

www.aerovent.ch

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne
Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne
En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan sa

installations sanitaires
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
tél. (021) 625 04 88 – fax (021) 625 38 86
1007 Lausanne

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

MOREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yvorne • Ollon

Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

Lausanne

**POMPES FUNEBRES
OFFICIELLES** Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
021 315 45 45
24h/24 • www.lausanne.ch/pfo
Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

MARTIN SA



Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
Tél. 021 321 00 33
Fax: 021 321 00 39

**Clés – Serrures – Dépannages
Entretien d'immeubles**

Fleurs du Bugnon

Christine Bally
Toutes décorations florales
Livraison à domicile

Ouvert le dimanche de 9h à 12h30

rue du Bugnon 6 021 323 84 36
1005 Lausanne www.fleurs-du-bugnon.ch

Procès – verbal

de l'assemblée générale
Jeudi 12 mars 2009

Salles du CDL Restaurant « le Vaudois »

PRÉSIDENCE : PASCAL PETTER
PRÉSENTS : 90 PERSONNES



CATHERINE CLERC
SECRÉTAIRE DU CDL

**Régulièrement convoquée selon
l'article 23 des statuts, cette
166^e assemblée générale est ouverte
à 20h.25. Le Président, Pascal Petter,
salue les personnalités présentes
et énumère les membres excusés.**

malgré un hiver qui n'en finit pas et une crise internationale heureusement sans incidence – touchons du bois – sur la rentrée de nos cotisations, nous pouvons affirmer, et votre présence le prouve, que le CDL se porte bien pour son 166^{ème} anniversaire.

D'un autre côté, et par souci d'objectivité, il convient de relever que si notre communication s'est améliorée par le renouveau de notre site internet et par le lifting de notre Bulletin, force est de constater que les difficultés que traversent les partis du centre droit influencent directement l'engouement des Vaudoises et des Vaudois à se mobiliser. A faire face à la « dépressionnité » aigüe qui semble les frapper depuis quelques mois. Porteurs qu'ils sont, ou non, d'actions UBS... Curieux toute de même cette manie des électeurs à se réfugier, dans ce contexte, dans des valeurs environnementales étatiques, pour ne pas dire gauchistes, propices au réchauffement des esprits, alors que leur train de vie se conjugue en termes de durabilité des acquis que le centre droit a justement construit pour eux... Mais l'histoire est riche en parricides...

Pour une fois non électorale dans le canton – exception faite bien sûr des démissions enregistrées avant terme dans de nombreux exécutifs et délibérants communaux – l'année 2008 aura marqué les esprits par l'Euro 2008 et par la votation sur le projet de musée cantonal des beaux-arts à Lausanne. Deux sujets qui ont fait la « une » de notre publication, où les renvois de balles furent nombreux, comme les hors jeux, et les cris et sifflets permanents... Nos oreilles en vibrent encore. Et si notre modestie ne nous en avait pas empêché, nous aurions pu aussi évoquer les élections présidentielles américaines, hautes en couleur, qui auront tenu

Aucune opposition à l'ordre du jour n'est émise.

1. Procès-verbal 2008

Le Procès-verbal du 13 mars 2008, inséré dans le Bulletin n°1 de cette année est soumis à l'approbation de l'assemblée puis adopté à l'unanimité.

2. Assermentation des nouveaux membres

Douze nouveaux membres présents à l'assemblée sont assermentés : Joséphine Byrne Garelli, Natacha Duc, Monique Golaz, Aude Reymond, Matthieu Carel, Rocco Giugno, Philippe Vuilemin, Serge Segura, Renzo Martinnella, Guy Panchaud, Guy Trönl, Philippe Lenoir.

3. Rapport du Président

« Si l'on devait qualifier l'exercice 2008 pour les générations futures, et pas seulement sur le plan comptable comme vous le verrez tout à l'heure, je pense que l'on retiendrait la richesse des contacts échangés, aussi divers que variés, l'amitié développée au gré de nos rencontres, colloques et sorties, et la satisfaction d'enregistrer, contre vents et marées, la venue de nouveaux membres. Oui, Mesdames et Messieurs,

en haleine toute une planète avide de changements. Des changements qui ne se sont pas fait attendre en Suisse, puisque désormais tous les regards se portent sur le secret bancaire helvétique (alors que celui du Luxembourg, des îles Caïman et de Grande Bretagne est curieusement absent des débats...).

Parmi les faits marquants du Cercle démocratique Lausanne, revenons à nos moutons, il convient de signaler le plaisir que nous avons eu à organiser et/ou à participer à des grands moments. Il y a eu notre journée de réflexion sur l'Etat social, le colloque Art et politique dans le canton de Vaud du 19^{ème} siècle, mis sur pied par Olivier Meuwly, et la magnifique réception du Président du Grand Conseil Jacques Perrin à Beau-lieu. Rappelons-nous de la Landsgemeinde d'Appenzell, grâce à Daniel Jaquinet, notre sortie d'été dans le Doubs organisée par Hugo Milliquet et notre rencontre avec les tireurs de l'Abbaye de Morcles, présidée par Jean-Pierre Pache et son équipe. Et l'on s'étonne après que l'année passe si vite. La Soirée de gala du PRDV à Servion, la soirée annuelle du Cercle au Mirabeau et enfin notre apéritif du Petit nouvel-an ont parachevé l'année et introduit le nouveau millésime. Il y en a eu pour tous les goûts et je ne doute pas que les membres de mon comité vous concocteront bien d'autres surprises encore en 2009.

Le comité du Cercle s'est réuni lors de huit séances ordinaires, sans compter les nombreuses rencontres liées aux affaires de sa société, la SI Maison Vaudoise, à la publication du Bulletin et à l'activité de ses commissions. C'est pour moi l'occasion ici de remercier tous mes collègues, notre rédacteur du Bulletin et webmaster, et toutes celles et tous ceux qui, dans l'ombre, participent au succès de notre association. Je laisserai bien sûr le soin aux différents responsables de nos commissions de présenter plus en détails leurs activités, pour lesquelles je les remercie vivement.

De nouveaux membres du Cercle ont prêté serment en ce 12 mars 2009. Ces candidates et ces candidats que nous avons accueillis devant une assiette tout à l'heure, et félicités par vos applaudissements, vien-

ent renforcer des effectifs qu'il convient plus que jamais de renforcer.

Le CDL est une société patriotique, au sens noble du terme, une réunion de gens épris de liberté, de soif de connaissance et d'amitié. Cultivons-les ensemble, de part et d'autre du canton jusque dans sa capitale. Mes remerciements vont encore au Conseil d'administration de notre société immobilière, la S.I. Maison vaudoise, composé notamment de deux anciens présidents du Cercle, MM. Pierre-Louis Bornet et Alain Richard, sous l'experte direction de M. Gabriel Golay. L'esprit qui règne au comité et dans ces lieux, grâce à des finances saines et aussi grâce et à la cuisine de MM. Balsamo père et fils, est essentiellement le vôtre. Votre présence ce soir nous encourage à persévérer. »

4. Rapport d'activité des Commissions

Bulletin et conférences : Olivier Meuwly : le Bulletin, édité quatre fois par année, a changé de look, ce changement est positif. Les remerciements vont à Pascal Nicollier qui en est le rédacteur. La journée sur l'Etat social à Pully au centre du Général-Guisan a été un succès et a débouché sur un postulat. Le colloque « Art et Politique dans le canton de Vaud au 19^{ème} siècle » a été suivi avec succès également. Le livre concernant les actes du colloque « Ferdinand Lecomte » est sorti dans le courant de l'automne. Notre site Internet est très souvent visité.

Divertissement : présidée par Hugo Milliquet, cette commission a organisé deux sorties en 2008 : en été, à la Brévine, avec une visite du Saut du Doubs en bateau, repas chez Bichon et visite d'une distillerie d'absinthe. En automne, une sortie jumelée avec le Tir de l'Abbaye de Morcles et visite de l'académie de police à Savatan. Début décembre, il y a eu la soirée annuelle au Mirabeau et fin janvier le traditionnel apéritif du petit Nouvel-An. Les membres présents à ces manifestations sont remerciés.

Santé & social : Dr Houchang Basti, président : l'idée de la création d'une Commission « Santé & Social », la première dans l'histoire du CDL, fut lancée pour la première fois à la fin de l'AG de 1999 par H. Basti. Elle s'est

concrétisée après une longue gestation de quatorze mois, le 15 mai 2000. Huit années d'existence durant lesquelles cette Commission n'a eu de cesse de soutenir et d'accompagner les membres du CDL en étant à leur écoute lors des événements marquants de leur vie, ou tout simplement en leur montrant sa présence. Que ce soit à l'occasion d'un anniversaire, d'une naissance ou lors de la perte d'un proche et ce, 24 heures sur 24. Les témoignages et remerciements écrits ou oraux encouragent les membres de cette Commission à continuer leur tâche au fil des ans. Elle contribue également à marquer, au travers des photographies, les manifestations du CDL. Ces photographies sont accessibles sur le site Web du Cercle. Les bons de repas et les fleurs distribués aux anniversaires sont assurés en cas de perte.

Juridique : durant cette année, Alain Thévenaz, responsable, a répondu à neuf consultations par e-mail, cinq consultations téléphoniques et a reçu quatre membres du Cercle.

Tir : Jean-Pierre Pasche, responsable : la section de Tir a eu une activité débordante malgré les malades et les accidentés. La saison a commencé en avril et s'est poursuivie en juin par un tir à 300 mètres à Poliez-Pittet (des remerciements vont aux personnes qui font la broche, s'occupent de l'intendance et de l'ouverture du stand), ensuite, à Morcles pour le 200^{ème} anniversaire des Bougeois de Lavey-Morcles, lié avec la sortie d'automne. Les tireurs étaient tous là, même à la visite du fort d'artillerie de Dailly. Ce jour-là, le soleil et la visibilité ont fait défaut mais les résultats suivront tout de même. Le programme en salle est repris en automne avec la convivialité, l'amitié et la fraternité. Les résultats paraissent régulièrement dans le Bulletin du CDL.

Discussions sur les rapports présentés : aucune.

Adoption des rapports présentés : à l'unanimité.

5. Hommage aux membres décédés durant l'année 2008

C'est une assemblée debout qui honore pendant quelques instants la mémoire des membres du CDL disparus durant cette année et réitère ses condoléances à leurs fa-

milles. Nous pensons particulièrement à Georges Perrochon, membre d'honneur du Cercle, qui nous a quittés.

6. Comptes 2008

Rapport de la trésorière Carol Toffel : la présentation des comptes est à disposition sur les tables. Nos recettes sont restées stables, nous sommes proches des chiffres du budget adopté lors de notre dernière assemblée. Nos charges sont inférieures aux montants portés au budget. Les postes nous ayant permis quelques économies sont : le secrétariat, les impôts. Ces derniers pourraient encore varier, les taxations définitives ayant du retard. Le compte courant auprès de la S.I. Maison Vaudoise est également resté stable. L'exercice se solde par un bénéfice de fr. 3'641.60. Ce bénéfice sera porté en augmentation du capital. De vifs remerciements à tous les membres qui paient fidèlement leurs cotisations, voire même l'augmentent spontanément, et à ceux qui, bien que dégagés de cette obligation, y souscrivent quand même de manière fort généreuse. Un merci également à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel.

6.1 Rapport des vérificateurs de comptes

M. Daniel Jaquinet, rapporteur, étant souffrant, c'est Mme Madeleine-Aimée Bornet qui présente le rapport. Après investigations et plusieurs contrôles sur plusieurs comptes de pertes et profits, le résultat de ces comptes 2008 a convaincu la Commission que la comptabilité était tenue avec exactitude, sérieux et compétence et recommande son acceptation et de faire une ovation à Mme Carol Toffel pour le professionnalisme et la rigueur avec lesquels elle exécute son mandat, décide qu'il n'est pas question qu'elle abandonne celui-ci pour les vingt prochaines années ! Discussion. Au vote, ces comptes avec décharge à la trésorière et à la Commission de vérification sont acceptés à l'unanimité.

7. Cotisations 2009

Le montant de la cotisation reste à 40 francs.

8. Budget 2009

Les mêmes montants qu'en 2008 sont proposés. Au vote, ce budget est adopté à l'unanimité.

9. Election statutaire du comité

Une démission : Françoise Chappuis.

Le Comité actuel se compose donc de :

Pascal Petter, président

Olivier Meuwly, vice-président

Carol Toffel, trésorière

Catherine Clerc, secrétaire

Hugo Milliquet, responsable de la commission des divertissements et de la vigne

Houchang Basti, responsable de la commission Santé & Social

Alain Thévenaz, conseiller juridique

Pierre-Alain Meystre, responsable des « visites-apéros »

Mélanie Desmeules, Guy-Pascal Gaudard,

Nordine Bouchelarm

Pascal Nicollier, rédacteur du Bulletin et responsable du site Internet ainsi que Jean-Pierre Pasche responsable du tir sont hors comité.

10. Election de la commission de vérification des comptes 2009

M. Daniel Jaquinet se retire, il est remplacé par M^{me} Madeleine-Aimée Bornet qui devient rapporteuse, M. Yves-André Cavin 1^{er} membre, M. Philippe Martin 2^{ème} membre, M^{me} Madeleine Gudet 1^{ère} suppléante et M. Jean-François Cachin 2^{ème} suppléant.

11. Election du porte-drapeau

M. Jean-Charles Wiget est reconduit dans sa fonction et M. Jean-Pierre Pasche est nommé remplaçant.

12. Membres vétérans 2008

Cette année, une dame et six messieurs sont concernés : Carol Toffel, Jean-François Anken, Marc-Henri Chaudet, Arnold Chauvy, Jean-François Doninelli, Roland Utz, Bernard Viret.

Les membres absents lors de cette assemblée recevront leur diplôme par courrier.

12.1 Membres d'Honneur

Deux personnes sont nommées membres d'honneur en remerciements des services rendus au CDL : Françoise Chappuis et Houchang Basti.

13. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition écrite n'est parvenue au comité. La parole est donnée aux membres qui désirent s'exprimer.

M. Gérard Bühlmann, trésorier du PRDV, prend la parole pour excuser l'absence de Christelle Luisier, Présidente du PRDV et souhaite plein succès au Cercle pour ses activités.

M. Pierre-Louis Bornet prend également la parole pour donner des nouvelles de la Maison SI Vaudoise qui se porte bien et précise qu'un nouveau projet est en route en ce qui concerne l'immeuble de l'avenue Ruchonnet 15 où des appartements seront créés à la place de l'imprimerie.

Jacques Perrin, Président du Grand Conseil, est impressionné par le nombre de membres présents qui confirme que le comité en place fait un bon travail et le félicite.

La parole n'étant plus demandée, tous les participants entonnent le chant du Cercle démocratique.

La partie officielle de l'assemblée est close à 21h35. Les membres présents sont invités à prendre part à la collation offerte par le CDL.

Minotel Crystal

Martine et Pierre-Yves Fiora-Gutmann

Lausanne

Nous vous offrons

- ★ Un accueil très chaleureux
- ★ Un copieux petit déjeuner buffet



Mais encore...

- ★ Un confort de grande qualité
- ★ Un accès internet sans-fil (wifi)
- ★ TV écran-plat
- ★ Une situation idéale au centre-ville
- ★ Un parking privé

Et surtout...

- ★ Un agréable séjour

**Au plaisir
de vous recevoir !**



Rue Chaucrau 5 - 1003 Lausanne
Tél.: +41(0)213170303 - Fax: +41(0)213200446
info@crystal-lausanne.ch - www.crystal-lausanne.ch



PLÂTRE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION
RÉNOVATION

GUY
PANCHAUD

ROUTE D'EPENEX 10
1024 ECUBLENS
TÉL. 021 634 95 35
FAX 021 634 95 36
paintshow.sa@bluewin.ch

Brasserie-Restaurant Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h 30 à la fermeture
Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage
Salles pour banquets et séminaires
de 20 à 160 personnes

P Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 - 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 - Fax 021 331 22 23
E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche

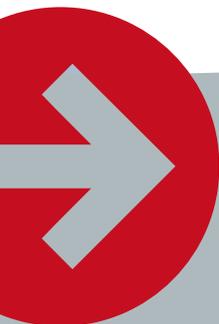


CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2010

- 30.1.10 PETIT NOUVEL-AN.** De 11h00 à 14h00 au Carnotzet du Café Le Vaudois
- 18.3.10 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010.** A 20h15 dans les salles du CDL
- 1.5 + 5.6.10 APÉRITIF** dans les vignes du Cercle à Chardonne dès 11h00
- 26.6.10 SORTIE D'ÉTÉ**
Tour du Lac de Lucerne avec repas sur le bateau et café sur la Prairie du Grütli
- 3.7 + 7.8.10 APÉRITIF** dans les vignes du Cercle à Chardonne dès 11h00
- 4.9.10 SORTIE D'AUTOMNE**
5 km à pied à travers les vignes entre Salquenen et « Château de Villa »
à Sierre où l'apéritif et la raclette seront servis



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

24 h/24 h – 365 jours sur 365 jours. Tél. 021 646 81 02 ou 079 304 46 00



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19